

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 11 juillet 2011, à 19h05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Paul Edmond Ouellet, conseiller
- Monsieur Réjean Vaudry, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Madame Lise Lalonde, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- Monsieur Jacques Brisebois, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance constate que tous les membres du conseil sont présents et que ceux-ci ont renoncé par écrit à l'avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 19h05.

RÉSOLUTION 6282-07-2011
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Edmond Ouellet :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Approbation du devis préparé par Robert Laurin ingénieur et autorisation de procéder à l'appel d'offres pour la réparation de regards et remplacement de vannes d'aqueduc
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 6283-07-2011
APPROBATION DU DEVIS PRÉPARÉ PAR ROBERT LAURIN INGÉNIEUR ET
AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR LA
RÉPARATION DE REGARDS ET REMPLACEMENT DE VANNES D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des soumissions pour la réparation de regards et remplacement de vannes d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par Robert Laurin, ingénieur.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

D'APPROUVER le devis portant le numéro 2011-014 préparé par Robert Laurin, ingénieur ;

DE NOMMER, à titre de responsables de l'information aux soumissionnaires pour ledit appel d'offres, Robert Laurin, ingénieur, en regard des informations techniques et Danielle Gauthier, directrice générale adjointe, en regard des informations administratives, le tout conformément aux dispositions de la politique de gestion contractuelle municipale ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 6284-07-2011
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon de lever la présente séance spéciale à 19h10.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

(S) PIERRE POIRIER

Maire

(S) JACQUES BRISEBOIS

Directeur général